

Petit guide du rythme de l'enfant à Gignac

2016-2017

3 structures

l'École

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h / 14h à 16h15
et le mercredi de 9h à 12h

l'Alaé

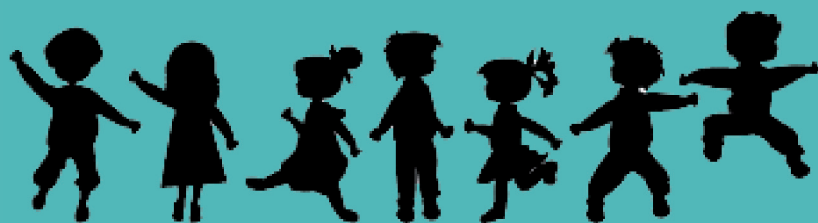
du lundi au vendredi
de 7h30 à 9h / 12h à 14h
16h15 à 18h30

le Mescladis

- . l'Accueil de Loisirs du mercredi
de 12h à 18h30
- . l'Accueil de Loisirs des vacances scolaires
de 8h à 18h30

1 même objectif

**Cohérence et
complémentarité éducative**




Gignac
en cœur d'Hérault

L'École publique

Présentation

Ecole maternelle « Les Tourettes » > 8 classes

Ecole élémentaire « Claude Daniel de Laurès » > 16 classes
pour les enfants habitant Gignac, Lagamas et Aumelas

L'école est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans mais toute admission à la maternelle donne obligation de fréquentation.

Horaires de classe

9h - 12h / 14h - 16h15 + le mercredi de 9h à 12h

Inscriptions

Comment s'inscrire ?

> Se présenter en mairie pour prendre rendez-vous avec le service enfance jeunesse entre début mars et fin juin munis : du livret de famille, d'une facture (à défaut, pour les nouveaux arrivants, d'un bail de location en bonne et due forme ou d'un acte notarié d'acquisition d'une habitation sur la commune), de l'attestation des droits à la sécurité sociale et carte vitale, du carnet de santé, du certificat de radiation si l'enfant vient d'un autre établissement, d'un document précisant la garde de l'enfant en cas de divorce.

> L'inscription en mairie précède l'admission définitive qui se fera auprès des directeurs des écoles, au vu du certificat délivré par la mairie, des documents de santé, selon les règles en vigueur de l'éducation nationale et des places disponibles en maternelle.

A noter pour le mercredi, que l'école se termine à 12h. Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs pour le reste de la journée. Ainsi les animateurs viendront les chercher à la sortie de la classe pour les faire manger au restaurant scolaire et les amener ensuite au Centre de Loisirs. Il est désormais possible d'inscrire votre enfant uniquement au restaurant scolaire et de le récupérer à 14h (Voir avec l'Accueil de Loisirs du mercredi).



Service enfance jeunesse - Mairie de Gignac - place Auguste Ducornot

Coordonnatrice : Hélène Carceller 04 67 57 01 26 / enfance.jeunesse@ville-gignac.com

Ecole maternelle : Yohanna De Reithan 04 67 57 50 58 - ce.0340365m@ac-montpellier.fr

Ecole élémentaire : Didier Vilin 04 67 57 57 27 - ce.0340364l@ac.montpellier.fr

Elu référent : Olivier Nadal, conseiller délégué aux affaires scolaires

L'Alaé (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

Objectifs :

Respecter le rythme de l'enfant, développer l'autonomie en encourageant l'enfant à faire ses propres choix

Projet d'animation

culture, découverte de sport, citoyenneté / environnement, sciences, «faire avec ses mains», «autour des mots», partenariat avec des associations...

Inscriptions

Comment s'inscrire ?

- > Pour une première inscription, se présenter au bureau de l'Alaé avec les documents suivants : livret de famille, carnet de santé, n°d'allocataire CAF ou avis d'imposition, justificatif de domicile.
- > Compléter la grille de réservation disponible au bureau de l'Alaé ou sur le site internet de la ville : www.ville-gignac.com.
- > Déposer cette grille remplie avec le règlement (0.50 à 1 € de l'heure, en fonction du quotient familial, par espèces, chèque, CB, CESU, TIPI) auprès de la directrice adjointe au bureau Alaé, 7 jours avant le début de la période réservée.

A noter que l'inscription est obligatoire, qu'elle peut se faire au mois ou par période au bureau de l'Alaé ou en ligne sur le site : gignac.iloise.net en contactant au préalable l'Alaé pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

Quand s'inscrire ?

- > en période scolaire :
 - les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 11h,
 - le mardi de 16h à 18h30 et le mercredi de 8h à 10h30
- > pendant les vacances scolaires :
 - la deuxième semaine des petites vacances
 - la première et dernière semaine des grandes vacances de 9h à 12h et de 14h à 18h



Alaé (accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) - Ecoles, entrée rue Jules Ferry Préfabriqué N°2

Coordonnatrice : Hélène Carceller - Inscriptions : Christelle Clapier - 04 67 12 23 09 / alae@ville-gignac.com / gignac.iloise.net

Elu référent : Olivier Nadal, conseiller délégué aux affaires scolaires

Le Mescladis / Accueils de Loisirs

Objectifs : Permettre à l'enfant de s'épanouir et de s'enrichir à travers ce qu'il fait et ce qu'il vit au sein de la collectivité

Inscriptions

Comment s'inscrire ? Constituer un dossier administratif avec fiche de renseignements à remplir + documents suivants : carnet de santé, avis d'imposition, justificatif de domicile, aide CAF...

Quand s'inscrire ?

- > Pour les petites vacances : 3 semaines avant le 1^{er} jour des vacances avec grille de réservation
- > Pour la période des grandes vacances : début des inscriptions en juin sur place
- > Pour les mercredis : inscription entre chaque petite vacance avec grille de réservation à remplir au Centre ou au Mescladis ou par mail : inscriptions@mescladis-gignac.com

A noter que les factures doivent être payées avant le début de la période réservée par chèque, espèce ou chèque ANCV.

Accueil de Loisirs des vacances scolaires

Projet d'animation : Animations ludiques et diversifiées où l'enfant peut découvrir plusieurs activités tant manuelles, culturelles que sportives à travers des semaines thématiques, des séjours, des stages, des soirées et des sorties.

Accueil de Loisirs du mercredi

Entre midi et deux

> Temps cantine : de 12h à 14h

Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs du Mescladis, prennent le repas au Restaurant Scolaire puis vont au Centre de Loisirs (10 rue Pierre Curie). Les parents peuvent venir les chercher au Centre de Loisirs à partir de 13h30 et jusqu'à 14h.

L'après-midi

> Activités de loisirs et de découverte : de 13h30 à 18h30

En continuité ou pas avec le Temps Cantine, les enfants participent à des activités de loisirs et de découverte organisées avec eux sur la période entre deux vacances scolaires. Une présence régulière et sur tout l'après-midi (14h-17h30) permet de construire avec les enfants des projets de loisirs et de sorties sur plusieurs séances. Les parents peuvent venir les chercher au Centre de Loisirs à partir de 17h30 et jusqu'à 18h30.

> Ateliers + activité associative : de 13h30 à 16h30 ou de 13h30 à 18h30

En continuité ou pas avec le Temps Cantine, les enfants participent à des ateliers leur permettant de s'absenter pour la pratique d'une activité associative. Accueil conditionné par la pratique d'une activité associative dans Gignac et limité aux enfants de Grande Section à la 6^{ème}. Une animatrice du Mescladis les accompagne et les récupère à la fin de leur activité. Les parents peuvent venir les chercher au Centre de Loisirs à 16h30 ou à partir de 17h30 et jusqu'à 18h30. Il est possible également suivant les horaires de l'activité associative et en accord avec l'équipe du Mescladis de récupérer son enfant directement sur le lieu de son activité.

Le Mescladis - Centre Georges Frayssinhes, rue Pierre Curie

Directeur : Jean Paul Vié - 04 34 22 67 37 - mescladis@ville-gignac.com - www.mescladis-gignac.fr

Centre de Loisirs - Centre Georges Frayssinhes, rue Pierre Curie - 04 67 57 63 31 - centredeloisirs@ville-gignac.com

Directrices : Anna Abonneau (vacances) et Marie Claire Fryder (mercredis)

Elus référents : Michel Blanès et Joëlle Sorel